

Le 18/07/2026

La nuit du 17 juillet 2026 restera marquée par une succession d'événements d'une gravité exceptionnelle, mettant à rude épreuve l'ensemble de l'équipe de nuit.

Vers 19h20, un détenu de l'unité hospitalière est découvert pendu dans sa cellule après avoir signalé un malaise quelques minutes auparavant. Les personnels interviennent immédiatement : ouverture de cellule, massage cardiaque, utilisation du DEA et déclenchement des secours. Malgré près d'une heure de réanimation par les agents, les pompiers et le SAMU, le décès est malheureusement constaté.

Dans le même temps, les personnels ont dû faire face à une activité particulièrement intense : 9 arrivants, plusieurs retours d'extractions, des détenus libérables, les contrôles réglementaires des bâtiments ainsi que l'arrivée des autorités judiciaires et médico-légales.

Comme si cela ne suffisait pas, deux départs de feu successifs au Quartier Disciplinaire ont nécessité des interventions immédiates, empêchant toute propagation et évitant un incident majeur.

Malgré cette succession d'événements, les équipes ont également assuré les procédures administratives et les auditions de police, avant de terminer la gestion des derniers mouvements aux alentours de 0h30.

Une évidence s'impose, si cette nuit n'a pas tourné à la catastrophe, c'est parce que, pour une fois, le service de nuit était au complet.

Que se serait-il passé avec un ou deux agents en moins, comme cela arrive trop souvent ? Qui aurait géré simultanément un suicide, deux incendies, neuf arrivants, les extractions et les nombreuses obligations réglementaires ?

Cette nuit démontre une nouvelle fois que la sécurité ne peut pas se gérer en sous-effectif.

L'UFAP UNSa Justice salue l'engagement des personnels

Le bureau local adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des agents et au gradé de nuit pour leur sang-froid, leur professionnalisme, leur cohésion et leur remarquable engagement.

Nous demandons à la Direction qu'une reconnaissance officielle (lettres de félicitations ou toute autre distinction) soit accordée à l'ensemble des personnels ayant participé à cette nuit exceptionnelle.

L'UFAP UNSa Justice restera, comme toujours, aux côtés des personnels.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la maison d'arrêt de Rouen

